

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Titulaires. — II Correspondance romaine. — III Les procès de canonisation. — IV Le demain d'apostasie. — V Le Cœur de Jésus, souverain prêtre (suite et fin). — VI Pèlerinage au Cap de la Madeleine, près les Trois-Rivières. — VII Ordinations. — VIII Nomination ecclésiastique. — IX Prise d'habit. — X Apostolat de la prière. — XI L'image de Dieu. — XII Aux prières.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

(Omis dans le No du 30 juin).

Dans les paroisses suivantes (excepté celles du Sacré-Cœur à Montréal et à Stanstead Plain), la solennité du Sacré-Cœur de Jésus n'aura lieu que le 22 juillet.

Dimanche, le 15 juillet

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Henri (Montréal et Mascouche); solennité de ceux de Saint-Norbert, de Sainte-Marguerite (L'Acadie), de de Saint-Antoine (Montréal, Longueuil, Lavaltrie), de Saint-Basile, de Sainte-Julienne, du Sacré-Cœur-de-Jésus, de la Visitation (Sault-au-Récollet et Ile Dupas), de Saint-Michel-des-saints, de Sainte-Elisabeth-de-Portugal et de Saint-Zénon-et-Compagnons.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Robert, de Saint-Barnabé, de Saint-Antoine et du Précieux-Sang.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Clau de, de Saint-Antoine (Lennoxville), du Sacré-Cœur-de-Jésus, du Précieux-Sang, de Saint-Elie (Oxford) et de Saint-Zénon (Piopolis).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Médard, de Saint-Régis et de Saint-Louis-de-Gonzague.

La solennité du Sacré-Cœur de Jésus est remise au 22 juillet, dans les paroisses où elle n'a pu être célébrée le 15.

Les paroisses dont les églises ont pour titulaires Saint-Jacques-le-Majeur, Sainte-Marthe et Sainte-Béatrice, anticiperont au 22 la solennité de Sainte-Anne.

Dimanche, le 22 juillet

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Alexis, de Saint-Vincent-de-Paul (Montréal et Ile Jésus) et de Sainte-Marguerite (Lac Masson).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Sainte-Madeleine ; solennité anticipée des titulaires de Saint-Liboire et de Saint-Nazaire-et-Compagnons.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Camille et de Sainte-Praxède.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête du titulaire de Sainte-Madeleine (Rigaud).

Jeudi, le 26 juillet

Fête du titulaire de Sainte-Anne à Varennes (Chomée par indult).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 14 juin 1900.

FA semaine dernière le Souverain-Pontife a été légèrement fatigué. Il se ressentait un peu des efforts qu'il avait dû faire pendant toutes ces réceptions, ces audiences, et les 91 ans qu'il porte gaillardement, ne laissent point que de faire sentir leur poids. De plus, un petit rhume était venu s'ajouter à la fatigue, et, comme chez les vieillards tout peut devenir grave, le Dr Laponi interposa son autorité et obligea le Souverain-Pontife à un repos complet. Plus d'audience, séjour au lit ; cela suffit pendant trois jours, sans autres remèdes, pour redonner au pape sa vigueur. Le docteur insistait pour que Léon XIII ne descendit point à Saint-Pierre, dimanche dernier, pour vénérer les nouveaux bienheureux, mais le pape tint bon, et voulut y aller quand même.

— La faculté dut s'incliner, et Léon XIII, dimanche dernier, à 5.30 heures du soir, descendit en *sedes gestatoria* dans la basilique, entouré des cardinaux et de sa cour. Il avait bien l'air un peu las, on sentait qu'il avait fait un effort pour satisfaire sa piété et l'attente des fidèles désireux de recevoir encore sa bénédiction, mais l'état général était bon. Quand le Souverain-Pontife rentra dans ses appartements, il était encore fatigué — la cérémonie n'était point en effet faite pour

le remettre — r
liers qu'il ne t
mesure de préca
celles-ci étaient
disposition est n

Le gouvernemen
tout un service
sur la marche
d'enquête.

— Les deux I
Pierre, sont un t
fleur, d'une fam
coup de travaux
même conservées
mandant de navir
mais, touché par
commencé son no
le commandemen
accepte, les défait
est nommé amba
mort avec son frèr
fol catholique pou
lai, portugais, est
comme, poussé par
guons : « Je suis
vous disputerez m
tion de me découv
déchaussé. »

— Qui fut emba
à Saint-Pierre, ce
teur doit offrir à sa
quaire contenant se
existait, mais les re
furent morts, le sul
la mer ; et Dieu ne
quelques-uns de ses
Le postulateur, après

le remettre — mais allait bien et déc'arait, le lendemain, à ses familiers qu'il ne se ressentait nullement de la fatigue de la veille. Par mesure de précautions il restait, le lundi, sans recevoir d'audiences, celles-ci étaient reprises le mardi. Par conséquent toute trace d'indisposition est maintenant disparue.

Le gouvernement s'était préoccupé de cette fatigue, il avait disposé tout un service d'information, pour être renseigné heure par heure sur la marche de la maladie ; il en a été cette fois pour ses frais d'enquête.

— Les deux Bienheureux que Léon XIII est venu vénérer à Saint-Pierre, sont un type à part de sainteté. Pierre Berthelot, né à Honfleur, d'une famille de marins, fut marin lui-même et s'occupa beaucoup de travaux de cartographie. Quelques-unes de ses cartes sont même conservées au *British Museum* à Londres. Devenu commandant de navire, puis amiral, il combattit avec succès les ennemis ; mais, touché par la grâce, entra chez les carmes. A peine avait-il commencé son noviciat, que le roi de Portugal le supplie d'accepter le commandement d'une escadre pour repousser les musulmans ; il accepte, les défait, rentre dans son monastère, prononce ses vœux et est nommé ambassadeur à Achin. C'est dans ce pays qu'il trouva la mort avec son frère lai qui l'accompagnait, ayant refusé d'abjurer la foi catholique pour se courber sous le joug de l'islamisme. Son frère lai, portugais, est encore une figure très originale. Il était laid, et, comme, poussé par une vue prophétique, il dit un jour à ses compagnons : « Je suis bien laid, et cependant il arrivera un jour où vous vous disputerez mon portrait. Quand vous me peindrez, faites attention de me découvrir les pieds, pour bien montrer que je suis carme déchaussé. »

— Qui fut embarrassé au moment de la visite du Souverain-Pontife à Saint-Pierre, ce fut le postulateur. D'après les règles, le postulateur doit offrir à sa Sainteté la vie du saint, son portrait et un reliquaire contenant ses reliques. Or la vie était imprimée, le portrait existait, mais les reliques étaient absentes. Quand les deux martyrs furent morts, le sultan d'Achin donna l'ordre de jeter leurs corps à la mer ; et Dieu ne renouvela point pour eux ce qu'il a fait pour quelques-uns de ses saints, il ne fit point revenir les corps à la surface. Le postulateur, après avoir pris l'avis des maîtres de cérémonie, n'eut

14 juin 1900.

a été légèrement
qu'il avait dû
audiences, et les
nt que de faire
enu s'adjoindre à
levenir grave, le
uverain-Pontife à
cela suffit pendant
pape sa vigueur.
dit point à Saint-
aux bienheureux,
e.

he dernier, à 5.30
basilique, entouré
peu las, on sentait
l'attente des fidèles
l'état général était
appartements, il
en effet faite pour

pas d'autres ressources que de faire faire une peinture sur émail et de l'insérer au lieu et place des reliques absentes.

— Les dépenses d'une béatification sont considérables ; après avoir soldé non seulement ce que l'on doit à la Vaticane, mais encore les frais de Vie du saint (la distribution comprend plus de 4,000 volumes et ceux du triduum à célébrer à Rome, on peut compter sur une somme de \$3,250 piastres. Cet obstacle financier est parfois assez sérieux pour arrêter un Bienheureux, sur le seuil des honneurs que l'Église voudrait lui décerner.

Nous en avons précisément un dans ce cas. Antoine Grassi, prêtre de l'Oratoire, a vu son procès marcher rapidement en cour de Rome. Le 12 novembre 1893, cette cause a obtenu le décret *de tuto*, c'est-à-dire que le pape a déclaré que l'on pouvait procéder sûrement à la fête de béatification. Mais les oratoriens de Rome ne sont plus qu'un petit groupe ; l'argent ramassé pour la cause avait été dépensé dans les procès antérieurs, de telle sorte que lorsque le décret *de tuto* eut été prononcé, il n'y avait que quelques billets de mille francs, comme pierre d'attente pour les frais de la béatification. Depuis cette époque on continue à attendre. Il paraît cependant que le postulateur va faire un appel aux oratoriens d'Espagne qui sont riches, et espère réunir les 3,000 piastres indispensables pour cette cérémonie. Dans le cas où ces espérances se réaliseraient, la béatification aurait lieu dans les dernières semaines de l'année jubilaire.

DON ALESSANDRO.

LES PROCES DE CANONISATION

UN chrétien meurt avec une réputation d'éminente sainteté. Lorsque la piété publique, après quelques années, entretient cette réputation, l'évêque ouvre un procès sur la vie édifiante qui a laissé de tels souvenirs. Il constitue un tribunal, convoque des témoins, forme un dossier, le signe, le scelle, et l'adresse à Rome.

Après de la Congrégation des Rites, il s'assure le concours de deux personnages : un postulateur, généralement ecclésiastique, qui surveillera et pressera la marche du procès ; un avocat, souvent laïque, qui rédigera les mémoires nécessaires pour les diverses phases.

La Congrégation autorise l'ouvrage. On commence italien. L'avocat une vie du saint un résumé de lettres qui résument souvent forme souvent le moteur de la foi. Celui-ci remonte avec l'aide du saintement les vertus du personnage. Ce n'est que par l'intermédiaire du bon aloi que l'occasion se présente de la foi peut de la partie préparatoire. Aux sérieux joints, s'il y a lieu du personnage. générale ; elle est le promoteur de Dieu. depuis l'ouverture par le pape ; si l'ouvrage a droit au titre parcourue.

Alors comment, dans le premier, n'a pas été jusqu'à la cause serait comment apparaîtrait au tribunal mise par les fidèles objections ; et le Congrégation. Le "du saint", *super factum* discussion générale promoteur et l'avocat. Lorsque la Congrégation deux procès plus cinquante ans au

La Congrégation des Rites, par un premier décret, autorise l'ouverture du pli scellé qu'a envoyé l'évêque. On commence par faire une copie du dossier, traduit en italien. L'avocat, ensuite, fait les premiers pas : il rédige une vie du saint personnage, un sommaire de ses vertus, un résumé de l'enquête épiscopale ; il rassemble les lettres qui réclament sa canonisation. Le travail, qui forme souvent un gros volume, est remis au prélat promoteur de la foi.

Celui-ci remplit les fonctions de ministère public ; avec l'aide du prélat sous-promoteur, il épluche minutieusement le sommaire remis par l'avocat ; il critique les vertus du personnage, en conteste l'exceptionnelle éminence. Ce réquisitoire forme à son tour un gros volume. L'avocat réplique, plaide pour les vertus attaquées, nie le bon aloi des arguments invoqués ; certaines causes sont l'occasion de litiges historiques. Le promoteur de la foi peut de nouveau répondre ; s'il le juge inutile, la partie préparatoire du procès est terminée.

Aux sérieux travaux du promoteur et de l'avocat on joint, s'il y a lieu, le rapport d'un consultant sur les écrits du personnage. La congrégation se réunit en assemblée générale ; elle décide s'il faut introduire la cause du serviteur de Dieu. Dix ans au moins doivent s'être écoulés depuis l'ouverture du procès. La décision est approuvée par le pape ; si elle est favorable, le candidat à la sainteté a droit au titre de Vénérable ; la première étape est parcourue.

Alors commencent les procès apostoliques. On recherche, dans le premier procès, si le candidat à la sainteté n'a pas été jusque-là l'objet d'un culte public ; par là, sa cause serait compromise : ce culte public prématuré apparaîtrait au Saint-Siège comme une usurpation commise par les fidèles. Le promoteur de la foi élève des objections ; et le procès *de non cultu* est tranché par la Congrégation. Le second procès porte " sur la renommée du saint ", *super faman sanctitatis* ; il soulève une nouvelle discussion générale, dans laquelle plaident à nouveau le promoteur et l'avocat.

Lorsque la Congrégation se juge éclairée, elle arrive à deux procès plus détaillés ; il faut, à ce moment, que cinquante ans au moins aient passé depuis la mort du

sur émail et de

les ; après avoir
encore les frais
000 volumes et
sur une somme
sez sérieux pour
Église voudrait

le Grassi, prêtre
cour de Rome.
t de tuto, c'est-à-
sûrement à la
sont plus qu'un
té dépensé dans
cret de tuto est
le francs, comme
uis cette époque
postulateur va
riches, et espère
émonie. Dans le
aurait lieu dans

ALESSANDRO.

ON

on d'éminente
ue, après quei-
ation, l'évêque
laissé de tels
ne des témoins,
dresse à Rome.
s'assure le con-
généralement
la marche du
il rédigera les
ises.

saint ; pour les martyrs seuls, on apporte parfois des atténuations à ces rigueurs.

Le premier de ces procès a trait aux vertus ; on en examine le degré d'héroïcité.

L'autre a trait aux deux miracles que la Congrégation des Rites juge nécessaires pour une béatification ; l'authenticité, la réalité, la portée, en sont critiquées. Les chicanes du promoteur de la foi peuvent ralentir ces examens, ou même les arrêter.

Quand ils paraissent toucher à leur terme, les vertus sont étudiées dans trois congrégations. La première, dite *antépréparatoire*, se tient chez le cardinal rapporteur de la cause ; elle ne comprend que les consultants et les auditeurs de rote. La seconde, dite *préparatoire*, réunit tous les cardinaux des Rites, en présence desquels les consultants apportent leur vote. La troisième, dite *générale*, se tient devant le Pape ; il entend les votes des consultants, ceux des cardinaux, et se réserve de publier, au bout de quelques jours, le décret constatant l'héroïcité des vertus.

Pour les miracles, de même, ces trois congrégations se succèdent ; et le pape les couronne, s'il y a lieu, par un décret affirmant que les deux miracles témoignent la puissance du serviteur de Dieu.

Une dernière congrégation générale se réunit, elle est dite congrégation *de tuto*. " Peut-on sûrement procéder à la béatification ? *An tuto procedi possit ad beatificationem ?* " Telle est la question. Une dernière fois, le pape recueille les avis. A ce moment, ils sont naturellement favorables ; un bref pontifical, peu de jours après, annonce la béatification. De Vénérable, le personnage devient Bienheureux.

Au jour fixé pour la cérémonie, dans la loggia qui domine la façade de Saint-Pierre, toute la Congrégation des Rites se réunit. Avant la messe, le secrétaire de la Congrégation lit le décret pontifical. Immédiatement, au-dessus de l'autel, le portrait du saint, que jusque-là cachait un voile, est découvert ; et le nouveau Bienheureux apparaît dans une gloire. L'après-midi, le pape se rend à la loggia pour le vénérer officiellement. Ces cérémonies se passent à Saint-Pierre.

Le postulateur, après la béatification, apprend-il de miracles nouveaux : aussitôt il demande à la Congrégation de reprendre l'affaire. L'avocat et le promoteur font

l'étude de ces sur le rapport décret, qu'il y a canonisation.

Il réunit au est secret, il re le second, qui le pape, des card du saint à ia c. les cardinaux. nière fois leurs

Peu de jours tificalement la bulle de canon le culte qui l entier.

LENI

DLLE av pour s'était à un méthodiste

Le jour des é coupes s'entrecl hait, elle crut en

Maintenant, e lui coloraient les Finies les jour voici l'idéal !

L'attrait de la conquise, consti c'est la lune de u temps des cœurs mêmes liens de r et les parfumer d

Tout avait été prêtre : les enfan que et l'épousée plir ses devoirs re

l'étude de ces miracles. Si le premier l'emporta, le pape, sur le rapport de la Congrégation des Rites, déclare, par décret, qu'il y a lieu de conduire la cause jusqu'à la canonisation.

Il réunit alors trois consistoires : dans le premier, qui est secret, il recueille l'avis de tous les cardinaux ; dans le second, qui est public, l'avocat expose, en présence du pape, des cardinaux, d'archevêques et d'évêques, les titres du saint à la canonisation ; dans le troisième, semi-public, les cardinaux, archevêques, évêques donnent une dernière fois leurs suffrages.

Peu de jours après, à Saint-Pierre, le pape chante pontificalement la messe et lit lui-même, à l'évangile, la bulle de canonisation. Le Bienheureux est devenu Saint ; le culte qui lui est décerné oblige désormais le monde entier.

LENDEMAIN D'APOSTASIE

BELLE avait dix-neuf ans. Toute frêle et n'ayant pour dot que son éblouissante beauté, Berthe s'était mariée à un riche parti de la grande cité ; à un méthodiste, il est vrai !

Le jour des épousailles, au milieu du cliquetis des coupes s'entrechoquant, et à travers les paroles de souhait, elle crut entrevoir le bonheur qui accourait radieux.

Maintenant, elle était riche et des bouffées de gloire lui coloraient les joues.

Finies les journées de labeur, finies les heures de rêve : voici l'idéal !

L'attrait de la nouveauté, joint à la saveur de la liberté conquise, constitue souvent de ces semblants de bonheur ; c'est la lune de miel dans tout son éclat ; c'est le printemps des cœurs ; mais combien bref parfois, quand les mêmes liens de religion ne viennent pas unir ces êtres et les parfumer de l'amour de Dieu.

Tout avait été réglé, on ne peut mieux, par devant le prêtre : les enfants seraient élevés dans le culte catholique et l'épousée aurait la liberté plénière pour accomplir ses devoirs religieux ; même le mari avait dit qu'il

l'accompagnerait dans le temple où l'on honore la "Vierge Bénie."

Ils s'étaient juré l'éternelle promesse de tenir ces engagements.

L'éternité dura deux mois.

Au bout de ce temps, le protestant dissuada à sa femme de se rendre à la messe du dimanche, afin d'être à même de recevoir des parents annoncés : "une fois n'est pas coutume, dit-il, et la nécessité s'impose."

L'autre semaine, ce fut la défense formelle d'orner "d'images superstitieuses" les appartements de la maison : "ces objets-là pourraient déplaire à nos visiteurs."

Et Berthe obéit ; et elle oublia pour cette fois le chemin de l'église ; et elle relégua dans une armoire la blanche madone de la Vierge, qui sourit en pleurant.

Elle sentait se déflorer sa foi, et ses espérances s'en aller à la dérive. Peu à peu le doute, comme un chancre hideux, pénétra dans son cœur.

Vers cette époque, je la rencontrai et elle me dit : "Après tout, Père, dans le protestantisme on peut se sauver comme ailleurs."

Cette parole spécieuse me navra ; j'essayai d'arrêter le mal, je n'y pus parvenir ; à mes conseils elle ne répondit que par un rire de folle.

Les semaines s'écoulèrent, elle ne vint plus à l'église et je la perdis de vue pour toujours.

Loin maintenant de la ville où elle demeurait, jamais sa pensée ne serait venue à mon souvenir, si, ces jours-ci, sa mère ne m'avait envoyé une lettre bordée de noir et toute mouillée de larmes, m'annonçant la mort subite de Berthe au lendemain même de son apostasie.

Sans attendre sonner l'heure du repentir, le Dieu Vivant, entre les mains de qui il est horrible de tomber, l'avait jugée pour l'éternité.

Et en me rappelant les jours d'enfance où elle vivait pieuse et pauvre mais pleine de joie, je me suis redit le mot de l'Évangile : "Que sert à l'être humain de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ?"

L'abbé LELEU.

Montréal, 30 juin 1900.

LE COEUR



U'EST-

Chris

Jés

le vrai, l'unique
une plénitude
en accomplit l
l'inépuisable f
c'est dans sa
Comme le veu
il ne pouvait r
Père. Il vien
auguste perso
choses sacrées.
et de bonté, de
généreux et de
c'est la vérité
les judaïques,
renaissantes, to
c'est la grâce q
humanité nou
divine. En lui
iniquités, c'est
avec une plénit
nité qui monte
vie intime, c'est
rend grâce et q
moments rapid
jette au Père la
et de ses besoi
" nous fallait u
" d'accomplir l'
" et ce pontife, r
" sans rien de ce
" que les cieux.
Jésus-Christ
Paul, un pontife

LE COEUR DE JESUS, SOUVERAIN PRETRE

(Suite et fin)

U'EST-CE, cependant, auprès du sacerdoce du Christ ?

Jésus-Christ est prêtre, disons mieux : il est le vrai, l'unique prêtre ; parce que seul il vérifie, dans une plénitude infinie, la définition du sacerdoce ; seul il en accomplit l'œuvre, il en a assuré par sa mort sanglante l'inépuisable fécondité..... Jésus-Christ est prêtre ; et c'est dans sa médiation qu'il est excellemment prêtre. Comme le veut saint Paul, il est homme. Verbe de Dieu, il ne pouvait rien recevoir de nous qu'il pût offrir à son Père. Il vient, il s'incarne, et, dès lors, c'est en son auguste personne que se fait le double mouvement des choses sacrées. C'est en lui un échange ineffable d'amour et de bonté, de repentir et de miséricorde, de renoncement généreux et de prévenances toutes maternelles. En lui, c'est la vérité qui brise le cadre étroit des vieilles formules judaïques, pour éclairer, de lumières sans cesse renaissantes, toute intelligence qui naît à la vie. En lui, c'est la grâce qui charrie, dans les veines sanctifiées d'une humanité nouvelle, les ondes bienfaisantes de la vie divine. En lui, c'est l'oubli et le pardon de toutes nos iniquités, c'est l'Esprit de Dieu vivant dans l'âme humaine avec une plénitude toute divine ; en lui, c'est l'humanité qui monte vers Dieu : dans l'ombre ineffable de sa vie intime, c'est l'humanité qui adore et qui aime, qui rend grâce et qui demande pardon. En lui, pendant les moments rapides de son apostolat, c'est l'humanité qui jette au Père la prière universelle, somme de ses devoirs et de ses besoins : Notre Père qui êtes aux cieux. " Il nous fallait un pontife, dit saint Paul, seul capable d'accomplir l'œuvre infinie que Dieu réclamait de lui ; et ce pontife, nous l'avons eu, saint, innocent, immaculé, sans rien de commun avec les pécheurs et plus élevé que les cieux. " (Ad Hebr. VII, 16).

Jésus-Christ est prêtre ; nous n'avons pas, dit saint Paul, un pontife qui ne puisse compatir à nos infirmités.

bbé LELEU.


“ Et cette puissance de compassion, suivant le même apôtre, notre pontife l'a acquise par ses ineffables souffrances. ” Compatissant, oui certes, il l'a été. Il nous a vus malheureux sous le règne du péché, et le spectacle de nos larmes l'a tellement ému qu'il est venu les sécher. Et il a voulu qu'il y eut des heures dans la vie où je pusse dire : Dieu souffre avec moi, Dieu pleure et gémit avec moi. Oui, quand je souffre, je sens sur mon âme le rayonnement tranquille de son regard tout chargé d'une sympathie qui me comprend et me devine, parce qu'il est bien suivant l'expression du prophète “ l'homme de douleur, qui a la science de l'infirmité. ” (Is. LIII, 3). Sa passion l'a livré à ses ennemis : c'est notre passion qui nous le livre. Il y a chez cet adorable maître une sympathie profonde, réservée, qui ne résiste pas au coup d'une douleur vraie, aimante et confiante, et qui laisse descendre sur notre cœur endolori des torrents de lumières et de grâces. C'est là, dans ce cœur à cœur, dans l'intérieur du crucifix, que les saints trouvaient cette puissance de souffrir qui nous étonne : ils avaient pénétré le mystère de la compassion de notre pontife... Compatissant ! Sous quelles figures pleines d'attrait ne s'offre-t-il pas à nous ? Il a la tendresse du père qui ouvre ses bras au prodige ; la sollicitude de la mère qui retient, à l'ombre de ses ailes, ses frères et délicats poussins ; le dévouement du pasteur qui donne sa vie pour ses brebis... Il passe ses jours à panser nos blessures, à relever nos abattements, à pleurer avec nous sur des tombes qui nous sont chères. Et dans la solitude de ses nuits, “ il offre à Dieu des supplications et des prières avec un grand cri et des torrents de larmes. ”

Jésus-Christ est prêtre ; dans l'éternité, retentit l'appel divin. “ Le Christ, dit saint Paul, ne s'est pas revêtu lui-même des splendeurs du sacerdoce ; mais c'est Dieu “ qui lui a dit : Tu es mon fils et je t'ai aujourd'hui “ engendré. ” (Ad Hebr. v, 5). “ Notre Pontife ne vient “ pas, dit encore saint Paul, de cette tribu à laquelle Dieu “ avait confié la haute sacrificature de l'ancien sacerdoce. ” (VII, 13). Pour ce sacerdoce nouveau, dit Bossuet (I Serm. pour la Circ.), il ne faut être né que de Dieu, et notre pontife possède sa vocation par son éternelle naissance : “ Aussi, Dieu le consacre-t-il par une onction dont la

plénitude, ass
XLIV, 8). Ce
Elisée et les p
pontifes, c'est
chantait de loi
faire du nom
(Cant. I, 2) do
solent... Et c
Père et du Fi
“ Dans le Chi
de la divinité
ineffable où, d
Verbe de Dieu.
sacre dans le C
cette sainteté
sacerdotale de
capable de sat
Dieu, de sa pat
son amour, de s

Montréal, le

AU

 UR la de
sanctua
Cap de
les passages suiv
Cloutier, relative

Ces faveurs d
nous amènent à
encore plus faci
de pèlerinage p

(1) Mgr Cloutier,
les indulgences dont

plénitude, assure le prophète, est sa part à lui seul." (Ps. XLIV, 8). Ce n'est plus l'huile matérielle qui a sacré Elisée et les prophètes, David et les rois, Aaron et les pontifes, c'est une "huile ravissante" que le prophète chantait de loin, dans une sainte allégresse, et qui va faire du nom du Christ comme un "parfum répandu," (Cant. I, 2) dont les ondes embaumées réjouissent et consolent... Et cette onction, c'est l'Esprit, procédant du Père et du Fils et demeurant dans le Verbe incarné. "Dans le Christ, dit saint Paul (Col. II, 9), la plénitude de la divinité habite corporellement," et dès l'instant ineffable où, dans le sein de Marie, l'homme est uni au Verbe de Dieu, c'est la nature divine qui investit et consacre dans le Christ Jésus toute la nature humaine. C'est cette sainteté d'union qui constitue la consécration sacerdotale de notre pontife, et qui a rendu le Christ capable de satisfaire à la réclamation de l'autorité de Dieu, de sa paternité, de sa justice, de sa puissance, de son amour, de son excellence infinie.

Montréal, le 20 juin 1900.

PELERINAGE

AU CAP DE LA MADELEINE

Près les Trois-Rivières

SUR la demande qui nous est faite par le recteur du sanctuaire dédié à Notre-Dame du Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine, nous reproduisons avec plaisir les passages suivants d'une éloquente lettre pastorale de Mgr Cloutier, relative à la dévotion du Rosaire.

Ces faveurs du Saint-Siège, (1) nos très chers frères, nous amènent à vous signaler, en vue de vous rendre encore plus facile la pratique du saint Rosaire, un lieu de pèlerinage privilégié, où cette belle dévotion fleurie

(1) Mgr Cloutier, dans les lignes précédentes, vient d'exposer aux fidèles les indulgences dont l'Eglise a enrichi la dévotion du Rosaire.

d'une manière admirable, et qui nous semble devoir être dans notre diocèse, selon les vues de la Providence, un foyer toujours ardent de piété et d'amour envers Marie. Nous voulons parler du Sanctuaire du Cap de la Madeleine, voisin de notre ville épiscopale. Nul doute que la Mère de Dieu ne voit avec une prédilection marquée ce petit sanctuaire, qui, placé sur les bords de notre grand fleuve, en domine hardiment les flots, comme pour nous dire comment Marie domine les flots agités de la mer de ce monde. Depuis au-delà de deux cents ans, la Confrérie du Saint-Rosaire existe dans cette humble chapelle, et, s'il fut un temps où, par suite de circonstances défavorables, cette dévotion fut quelque peu languissante, avec quelle ardeur ne s'est-elle pas réveillée depuis une trentaine d'années !

Un saint prêtre était là, présidant avec zèle aux destinées de la paroisse. La Vierge du Rosaire était toute sa confiance, et son petit sanctuaire, pauvre et vieilli, recueillait les trésors de la foi et de la piété de ce dévoué pasteur. Au pied de l'autel de la Mère de Dieu, il réunissait les vœux de son peuple, les gémissements des affligés et les supplications des malheureux. La Sainte Vierge sourit à sa foi simple et à sa confiance invincible. Il obtint faveur sur faveur, si bien que l'on se mit à venir de l'étranger, pour participer aux grâces qui s'échappaient non seulement de la chapelle, mais même des roses et des cierges du Rosaire.

Quelques années avant que Dieu le rappelât à lui pour lui donner sa récompense, ce dévot serviteur de Marie, dans le but d'obtenir une grâce extraordinaire, fit vœu de conserver intacte la petite église, même quand le nouveau temple, devenu nécessaire pour les besoins de la paroisse, serait livré au culte. La faveur fut obtenue d'une façon qui tient du prodige, et l'humble sanctuaire, triomphant d'une ruine qui l'avait menacé, continua d'abriter les pieux enfants de Marie et les fidèles dévots du saint Rosaire.

C'est même depuis cette date que cette modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit. Le Saint-Siège l'a enrichie de précieuses faveurs spirituelles. Chaque année, 30,000 à 40,000 pèlerins la visitent, et s'en retournent chargés de grâces spirituelles et

temporelles, en
tion de la Vier

Le curé actu
et particulière
Dame du Saint
passé par les di
missariat de Te
nir par suite d'
ment de ces bo
et en vertu du
de leurs efforts
créée au dévelop
rinage. Ce sera,
res, une bonne
quand vous vou
Cap, pour y sati
le pieux et dévo
dont la réputati
nue, et le Père
cès.

Vous aimerez,
ce lieu particu
Marie ; vous y
pour qu'ils soie
pour qu'ils soie
que la Vierge bé
lures du monde.
des choses terres
ves de la vie, ser
du salut, venez
ciel dans ce san
inquiétudes et v
munissez-vous en
jours victorie
faits dans un gr
teront toujours b
turel et le divin
accessible aux ch
O puissante Re
quer ce petit co
de votre pouvoir
donner en quelq

temporelles, en même temps que couverts de la protection de la Vierge Immaculée.

Le curé actuel a hérité des vertus de son prédécesseur, et particulièrement de son zèle, pour le culte de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Il a été maintes fois aidé par le passé par les dignes fils de Saint-François, établis au Commissariat de Terre-Sainte. Il le sera encore plus à l'avenir par suite d'un arrangement, que le zèle et le dévouement de ces bons Pères nous a permis de faire avec eux, et en vertu duquel une bonne partie de leur travail et de leurs efforts sera, pour un temps indéterminé, consacrée au développement et à la desserte de ce lieu de pèlerinage. Ce sera, nous n'en doutons pas, nos très chers frères, une bonne nouvelle à vous apprendre que désormais, quand vous vous rendrez au charmant Sanctuaire du Cap, pour y satisfaire votre piété, vous y trouverez, outre le pieux et dévoué curé de la paroisse, le Père Frédéric, dont la réputation de science et de vertu vous est connue, et le Père Augustin qui le seconde avec zèle et succès.

Vous aimerez, nos très chers frères, à visiter souvent ce lieu particulièrement favorisé de la protection de Marie ; vous y conduirez vos malades et vos infirmes, pour qu'ils soient guéris, vos affligés de toutes sortes, pour qu'ils soient consolés et soulagés, vos enfants pour que la Vierge bénie les conserve purs au milieu des souillures du monde. Quand vos âmes, refroidies au contact des choses terrestres, ou épuisées peut-être par les épreuves de la vie, seront devenues languissantes ou sans souci du salut, venez avec confiance rencontrer la Reine du ciel dans ce sanctuaire qu'elle aime ; exposez-lui vos inquiétudes et vos craintes ; dévoilez-lui vos misères, et munissez-vous en sa présence du chapelet, qui est l'arme toujours victorieuse de ses enfants. Ces pieux voyages, faits dans un grand esprit de foi et de charité, vous porteront toujours bonheur : on ne touche jamais le surnaturel et le divin, sans se sentir moins terrestre et plus accessible aux choses du ciel et de la vertu.

O puissante Reine du Rosaire, vous avez voulu marquer ce petit coin de terre qui nous avoisine, des effets de votre pouvoir et de votre bonté, de manière à nous y donner en quelque sorte un rendez-vous habituel. Nous

voulons entendre votre voix, et répondre à vos désirs. Nous nous réunirons aussi fidèlement que possible dans ce vénérable Sanctuaire du Cap, où vous nous enseignerez à goûter la sainte pratique du Rosaire, à l'aide de laquelle il nous sera facile de bien vivre et de bien mourir.

ORDINATIONS

VENDREDI, le 20 juin, dans l'église de Sainte-Thérèse, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Sous-diacres :

*Pour le diocèse de Montréal : M. H. Lecours ;
Pour le diocèse d'Ottawa : M. E. Corbail ;
Pour le diocèse de Grand Rapids : M. W. Kenny ;
Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. J. Saint-Jacques.*

Diacres :

*Pour le diocèse de Montréal : M. S. Barrette ;
Pour le diocèse de Manchester : M. E.-A. Sweeney.*

Prêtres :

*Pour le diocèse de Montréal : MM. N. Fautoux, A. Gratton, I. Lachapelle, A. Papineau ;
Pour le diocèse de Springfield : M. J. McGillicuddy.*

Dimanche, le 1 juillet, dans l'église de Contrecoeur, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés prêtres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. A. Berthiaume, et C. Berthiaume.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, M. G. Chartier a été nommé vicaire à Saint-Denis, à Montréal.

LE 2 juillet, présida :
maison-mère d'
Ont pris le s
Mlles Elmir
Dumouchel, Ar
rée Chateau
Lachance, Mar
drine Allaire,
Lima Quennev
leur, Louisiana
cher. Denise
Dorilda Champ
gnac, Marie B
Blanche Pellan
Rose-Anna Faf
taine, Elarie Bl
reux, Philomèn
Demers, Régine
Ryan.
Mgr Racicot
célébré la messe

Intention

Ap

Le

PRIÈ

BIVIN Cœur d
Marie, les
journee, en réparati
lesquelles vous vou
les offre, en particuli
passer toujours les in
*Résolution apostol
aussi pour la gloire d*

PRISE D'HABIT

LE 2 juillet, Mgr Racicot, protonotaire apostolique, présidait une cérémonie de vêtiture religieuse à la maison-mère des Sœurs de la Providence.

Ont pris le saint habit :

Mlles Elmiro Nolin, Marie-Anne Turcotte, Eugénie Dumouchel, Angéline Leblanc, Geneviève Thérien, Exorée Chateaufort, Azilda Picher, Amanda Rioux, Cécile Lachance, Marie-Anne Morel, Florida Laflamme, Alexandrine Allaire, Eva Demers, Lia Quenneville, Rose de Lima Quenneville, Rosalie Provost, Philomène LePailleur, Louisiana Boucher, Rose Legault, Malvina Durocher, Denise Jodoin, Rosa Crépeau, Yvonne Lamy, Dorilda Champagne, Marie-Louise Tellier, Félixina Savignac, Marie Bellefleur, Marie-Louise Bouvet, Marie-Blanche Pelland, Blandine Bonin, Marietta Gervais, Rose-Anna Fafard, Laetitia Amireault, Rose-Anna Lafontaine, Elarie Blain, Pudentielle Blain, Alphonsine Généreux, Philomène Labelle, Albertine Paquin, Elisabeth Demers, Régina Villemaire, Eugénie Sirois et Mary-Ann Ryan.

Mgr Racicot a aussi fait le sermon de circonstance et célébré la messe.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de juillet 1900

Approuvée et bénie par Léon XIII

Le désintéressement chrétien

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

DIVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'accoutument à faire passer toujours les intérêts de votre gloire avant leurs propres intérêts.

Résolution apostolique : Remplir nos devoirs d'état, mais travailler aussi pour la gloire de Dieu.

L'IMAGE DE DIEU

EN Espagne, un vieux peintre qui allait mourir fit appeler le prêtre pour lui donner les derniers sacrements. Le prêtre partit avec l'enfant de chœur ; il paraît qu'en Espagne le prêtre est précédé de l'enfant de chœur portant l'encensoir. Le vieux peintre reçut le saint viatique, et on continua à réciter les prières assez longuement, de sorte que le feu de l'encensoir s'éteignit. Or l'enfant de chœur s'était glissé dans la ruelle du lit du mourant. Celui-ci, dont le bras à moitié inerte s'était posé sur l'encensoir éteint, prit un charbon et sur la muraille blanche contre laquelle se trouvait son lit, il traça l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'enfant, qui l'avait regardé faire dans le plus grand ravissement, dit au vieillard : " Moi aussi je voudrais peindre l'image de Dieu. " Le vieillard lui répondit en lui mettant la main sur le front : " Aie toujours Dieu en toi si tu veux peindre l'image de Dieu. " On ne dit pas le nom du vieillard, mais l'enfant s'appelait Murillo ; c'est celui de tous les peintres chrétiens qui a fait passer le plus de Divin dans la représentation des mystères de Dieu.

Mgr ENARD.

AUX PRIERES

Sr Marie-Anna Vézina, Sœur converse, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sr Cordélia Ladouceur, Tertiaire des Servites de Marie, décédée à Montréal.